



RÈGLEMENT EN 397:2012+A1:2000
EN 50365:2002
REGULATION (UE) 2016/425



Ce casque de protection est fabriqué en polyéthylène haute densité et est indiqué pour les travaux avec le risque de recevoir des impacts de chutes d'objets et à côté de conducteurs électriques actifs. Il a une résistance aux chocs de -10° C / 50° C et une isolation électrique allant jusqu'à 400 V ac. Il dispose également d'une bande anti-transpiration, anti-allergique et d'un point de réglage.

Couleur	Dénomination	Référence	Boîtage	Emballage
Blanc	CPB	05002400	1	6
Jaune	CPA	05002427	1	6
Rouge	CPR	05002443	1	6
Bleu	CPAZ	05002460	1	6